



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Limoges, le 04/09/2017

Sandrine Maud  
Inspectrice pédagogique régionale d'espagnol

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
d'espagnol

S/c des Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'Etablissement

**Service**

Service des IA-IPR

**Affaire suivie par**

Sandrine Maud

**Téléphone (secrétariat)**

05 55 11 43 29

Mél

[sandrine.maud@ac-limoges.fr](mailto:sandrine.maud@ac-limoges.fr)

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

**Rectorat**

**adresse postale**

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

**adresse géographique**

5 allée Alfred Leroux

Limoges

**Objet :** Lettre de rentrée 2017

Chers collègues,

En ce début d'année scolaire, je souhaite naturellement la bienvenue à celles et ceux qui nous rejoignent dans l'académie, professeurs titulaires, professeurs contractuels ou professeurs stagiaires que je félicite chaleureusement pour leur réussite au concours. C'est également, pour moi, l'occasion de remercier l'ensemble des équipes pédagogiques qui œuvrent à l'accompagnement et à la réussite de tous les élèves, avec une pensée plus particulière pour tout le travail mené par les professeurs de collège pendant l'année, lourde de changements, que nous avons connue. Cette nouvelle rentrée verra encore des évolutions dans notre domaine à travers la souplesse accordée à la mise en place des différents enseignements et dispositifs. Je ne doute pas que vous saurez, toutes et tous, vous adapter afin de travailler à la réussite de tous et de chacun.

Les actions nécessaires ont été engagées afin que l'Ecole tienne la promesse républicaine de donner à chaque élève les mêmes opportunités, les mêmes libertés de choix, les mêmes chances de réussite car c'est cela l'excellence, tirer tous les enfants vers le haut en respectant le talent de chacun.

L'amélioration des compétences en langues vivantes des élèves français reste une priorité car leur maîtrise constitue un atout pour l'avenir. Les assouplissements et modifications proposées dans le cadre de la réforme du collège vont dans ce sens.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un nouveau projet de formation pour la scolarité obligatoire exige de repenser la continuité entre le collège rénové et le lycée d'aujourd'hui. La progression spiralaire des contenus linguistiques et des thématiques abordées est indispensable si nous voulons permettre aux élèves de progresser tout en maintenant leur intérêt et leur curiosité.

**Réforme du collège**

La poursuite de la réforme, à laquelle le nouveau ministre a souhaité apporter quelques évolutions, repose sur l'engagement de chacun. Il s'agit de donner à tous les élèves la possibilité d'apprendre et de réussir en portant un regard clair sur leurs fragilités comme sur leurs potentiels, d'élaborer collectivement des stratégies pédagogiques, valorisant en particulier l'interdisciplinarité.



Tous les collègues intervenant en collège ont bénéficié de deux nouvelles journées de formation disciplinaire en 2016-2017 qui ont été consacrées à la différenciation pédagogique et à l'évaluation. Lors de ces journées de rencontre, qui ont été l'occasion d'échanges forts constructifs, j'ai pu constater l'implication des professeurs d'espagnol dans la mise en place de la réforme. Cet investissement favorise, sans nul doute, le rayonnement de notre discipline.

### **Numérique**

Le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les nouveaux programmes confortent la place du numérique dans les enseignements et les pratiques éducatives. Les professeurs de langue vivante se sont emparés de l'outil numérique depuis plusieurs années afin de faciliter l'accès à des documents authentiques et d'augmenter le temps d'exposition à la langue. Nous devons maintenant amplifier cet usage qui nous permettra également de varier les pratiques, de mettre en place la différenciation pédagogique et de rendre nos élèves plus autonomes.

### **Formation initiale**

Nous accueillons cette année 6 stagiaires à mi-temps qui effectueront un service de 8h00 à 10h00 en établissement et recevront une formation au sein de l'ESPE les jeudis et vendredis. Cette alternance témoigne de la collaboration renforcée avec l'ESPE et j'en profite pour remercier vivement les formateurs ESPE pour leur travail et leur implication ainsi que les tuteurs qui ont accepté d'accompagner les collègues stagiaires.

### **Formation continue**

La possibilité pour les personnels, à titre individuel ou en équipes, d'actualiser leurs savoirs, d'intégrer les apports de la recherche, de réfléchir à leurs pratiques pédagogiques et d'analyser leurs gestes professionnels, s'inscrit aujourd'hui dans une logique de développement professionnel tout au long de la carrière.

Tous les professeurs de collège et lycée pourront candidater aux différentes actions de formations proposées au PAF. Mis en ligne sur le site académique, je vous invite à le consulter et à vous inscrire avant le 30 septembre 2017 :

Dans un souci de fluidité des parcours et de liaison collège-lycée, deux stages seront proposés aux collègues de lycée afin qu'ils comprennent mieux les enjeux de la réforme du collège : la différenciation pédagogique et une réflexion importante sur l'évaluation seront au cœur de ces journées.

Dans la continuité de la mise en place de la réforme du collège, une formation sera dédiée à l'analyse de pratiques autour des EPI et des projets interdisciplinaires. Enfin, un stage à public mixte proposera une réflexion sur la trace écrite et la reprise.

Comme l'an passé, le nombre suffisant d'inscrits a permis l'ouverture de la formation à l'agrégation interne. Les résultats de la session 2017 témoignent de la qualité de la préparation dispensée dans notre académie et je souhaite à chacun des candidats de réussir ce concours exigeant.

Je tiens à souligner le taux de présence élevé lors des formations, qu'elles soient à candidature individuelle ou à public désigné. Cette forte mobilisation témoigne du dynamisme et de la volonté d'innovation des enseignants d'espagnol de l'académie. Afin de nourrir les formations futures, un groupe de travail et de réflexion sera mis en place dès cette rentrée.



## **Baccalauréat**

Cette année, les épreuves se sont globalement bien déroulées grâce à votre professionnalisme et au travail d'équipe nécessaire en amont et en aval des épreuves. Il semble néanmoins important de rappeler que les épreuves en cours d'année (compréhension orale et expression orale) sont des épreuves à part entière et qu'elles ne doivent pas être négligées. Chaque année, les services de la DEC publient une circulaire académique qui rappelle les modalités d'épreuves. Ce document est également disponible sur le site académique et j'invite chacun à le consulter.

Concernant l'épreuve orale de la série littéraire, une réunion de concertation avec les différents examinateurs sera réalisée en amont afin d'harmoniser les pratiques.

À la rentrée scolaire 2017, l'objectif est d'augmenter significativement le nombre de lycéens qui tentent à nouveau leur chance après avoir été ajournés au baccalauréat, de leur proposer un parcours adapté à leurs acquis et à leurs projets. Je compte sur vous pour les accompagner jusqu'à l'obtention du diplôme.

## **Les professeurs contractuels**

Depuis la rentrée 2016, un nombre important de professeurs contractuels nous a rejoints. Afin de les accueillir au mieux, nous avons réalisé un livret d'accueil, conçu des formations, mis en place des tutorats et proposé des journées d'observation et d'échanges. Ce travail d'accompagnement n'a été possible que par votre mobilisation et je vous remercie sincèrement d'avoir ouvert vos portes à nos nouveaux collègues. L'accompagnement mis en place sera reconduit et amplifié lors de cette nouvelle année scolaire et je sais pouvoir compter sur vous.

## **Assistants et ouverture à l'international**

En raison de l'introduction de la langue vivante 2 en 5<sup>ème</sup> et d'un volume horaire d'espagnol plus important, nous avons pu obtenir cette année l'affectation de 10 assistants de langue espagnole, soit un de plus que les années passées.

Le nombre de demandes en net progrès cette année, ce dont on ne peut que se réjouir, a contraint à revoir les affectations et répartitions afin que le plus grand nombre d'élèves puissent en bénéficier. Je vous rappelle que l'affectation d'un assistant n'est pas systématique. Tous les établissements de l'académie, petits ou grands, peuvent en bénéficier. Pour cela, il est impératif de remplir le cahier des charges dans lequel vous présenterez le projet pédagogique lié à la présence de l'assistant. Le cahier des charges est disponible chaque année sur le site académique.

L'académie accueillera également des assistants d'anglais, d'allemand et d'italien. Nos assistants interviendront sur les collèges et lycées de nos trois départements et seront accueillis officiellement le mardi 3 octobre 2017. Nous vous encourageons à utiliser au mieux les compétences de l'assistant, à l'intégrer à un projet pédagogique en essayant d'en faire profiter le plus grand nombre. N'oublions pas que l'assistant est membre à part entière de la communauté éducative.

Enfin, les projets d'ouverture à l'international sont une plus-value indéniable pour les élèves et toutes les équipes sont encouragées à favoriser la mobilité et à nouer des partenariats avec des établissements étrangers. Dans un souci d'équité, l'École a le souci de favoriser une ouverture européenne et internationale qui ne soit pas réservée à quelques-uns, mais bénéficie à tous.

Je renouvelle mes remerciements aux enseignants qui ne comptent pas leur temps pour organiser et accompagner leurs élèves hors de nos frontières car sans leur implication et leur dévouement, ces projets ne pourraient être réalisés.



### **Le site académique**

Le site académique disciplinaire est visité régulièrement par bon nombre d'entre vous. Mise à jour très régulièrement, il met à disposition des informations relatives aux textes officiels, aux stages PAF, à la réforme du collège, aux examens et aux actualités relatives à la discipline :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/esp>

Cet espace est aussi le vôtre. Il semble intéressant qu'il puisse être la vitrine des actions et projets menés avec vos classes. N'hésitez pas à prendre contact avec le responsable du site ([serge.vercher@ac-limoges.fr](mailto:serge.vercher@ac-limoges.fr)) et à lui transmettre les informations nécessaires (descriptif du projet, productions d'élèves, etc.).

Je vous rappelle, par ailleurs, l'importance de l'utilisation unique de votre adresse académique pour tout échange professionnel : <https://mcc.ac-limoges.fr>

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer et de travailler ensemble, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année scolaire dont je ne doute pas qu'elle sera riche de rencontres et de satisfactions.

Sandrine Maud  
Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale  
Langues vivantes - Espagnol